

Miettes d'anthroponymie liégeoise (1)

par EDGARD RENARD

I. Autour du type « Boulboul »

Le langage populaire, familial et enfantin abonde en termes pittoresques, noms de choses ou noms de personnes, exprimant toute la gamme des sentiments. Il s'en crée chaque jour ; les uns sont morts-nés ; d'autres font des fortunes diverses.

Beaucoup d'entre eux sont de simples redoublements de syllabes, identiques ou presque, tenant de l'onomatopée, auxquelles on serait bien empêché, souvent, d'assigner un sens précis. Altérations ou réductions de formes pleines, elles n'ont de valeur que sentimentale, faite d'ironie, de malveillance, de tendresse, de compassion, d'admiration, de pudeur : baba, bonbon, bobo, caca, gogo, pipi, pèpète, popote, toto, yoyo ; — Banban, bibi, bobone, coco, cocu, fifi, gaga, gogo, Jean-Jean, Lili, Lolote, Lulu, Mimi, Momone, maman, mémé, mère, Nanon, Ninie, papa, père, poupoule, Popol, Titi, zazou...

Le wallon n'est pas en reste : *babaye, bèbèle, bobone, boubou, cacaye, cocogne, dada, doudoûce, flafla, gâgâye,*

(1) Détachées d'un petit mémoire agréé par la *Société de langue et de littérature wallonnes* (1949). — On imprime en gras les n. de familles connus de science personnelle ou tirés de l'*Annuaire de la Province de Liège*, 1939, 48^e année. Édition Lasalle et C^{ie}.

kékète, nènè, toutou, totoye, wawa, zizi ; — Babète, Bèbète, Bèbér, bambér, Dèdè, Didève, djodjo, dondon, doudou, fèfève, Fifine, gnàgnà, gnègné, mamé, Nanète, Nanèsse, Nènès', Nènèle, Nènète, nanou, nàna, pàpàlóló, Tatèt, Tàti, Tatène, Tatine, Titine, Tantin, Tintin, Tchantchèsse, tchètchè, Tonton, zozo...

Il est malaisé d'analyser in abstracto la nuance affective qui s'attache à ces termes. Si l'on va aux extrêmes, on dira bien que *zizi* n'est pas du langage de l'oculiste, que *nàna, pàpàlóló, gnègné* n'expriment pas l'admiration, que *Titine, Tonton* ne sont pas des noms de marquises. Mais on ne pourra guère pousser la recherche plus avant que nos auteurs de vaudevilles, qui en usent avec plus ou moins de bonheur. On sent ces nuances, il n'est guère possible de les exprimer clairement.

Source abondante de surnoms, qui — comme telle — en raison de l'évolution sociale, même au village et dans les quartiers populaires, tend à se tarir. D'autre part, l'administration, peu sentimentale et de plus en plus collet monté, ne les enregistre pas. Moins farouches, les tabellions du moyen âge n'y regardaient pas toujours de près, mais progressivement l'anthroponymie s'est épurée : scribes et porteurs de noms indésirables y ont collaboré. Si des sobriquets grossiers ou même obscènes subsistent dans nos patronymes, c'est défigurés par l'orthographe. C'est aussi grâce à l'oblitération du sens : que l'on compare *vicou, vicoyon, micowe, mi vét*, formules sémantiquement usées, qui, à Liège, n'offusquent personne.

Quant au type envisagé, l'anthroponymiste en quête dans les textes administratifs et les recueils d'adresses, ne trouve guère :

Baibai, Baibay : à lire *bébé* ; voyez, dans le DL, plusieurs sens possibles. — « Orban banban d'awailhe » 1605 O Louv.

5, 61 ; « Urban Baban d'eauwilhe » 1642 *ibid.* 10, 157. — « Petrus dictus Taktak » 1340. — **Boulboul.** C'est aussi un l.-d. de Flémalle-Haute et de Mons-Crotteux. Est-ce l'anthroponymie qui l'a emprunté à la toponymie, ou l'inverse? — **Didi.** Si l'*i* final est long, c'est simplement la forme liégeoise de Didier. — **Doudou.** — **Fafa.** — **Faufra.** — **Honhon,** issu de formes pleines comme Bohon, Dehon, Nihon, Rihon, Tahon...

II. Au village

L'usage des sobriquets et des surnoms, même à la campagne, se perd graduellement : on y vit moins qu'autrefois les uns parmi les autres, on se déplace davantage, la vie administrative s'est compliquée qui n'admet que les noms officiels ; bref, les conditions de la vie sociale ont changé. Dans notre enfance déjà, les parents, le curé, le maître d'école nous défendaient de « mettre des noms ». On consignera ici les souvenirs qu'on a conservés d'une prime jeunesse passée, il y a un demi siècle, dans un petit village de 400 habitants, au seuil de l'Ardenne, à trois lieues au sud de Liège.

Les **Chèvremont**, les **Dumont**, les **Flagothier** (1) forment une grande partie de la population. Toutes ces familles sont distinguées soit par un sobriquet : *èmon l'Fifi*, *èmon l'Croté*, *Canèle*, *Cacane* ou *Soûrane* (*soûr Ane?*) — soit par le prénom du chef de famille, accompagné ou non d'une épithète ou d'une indication de lieu : *èmon Rôsalîye* (veuve), *èmon l'grand Djôsèf*, *èmon l'vi Augus'*, *èmon l'rossé Doné*,

(1) *Flagôtiér* est un écart. Comme anthroponyme, même au village, il est souvent défiguré en *Flagôtché* et, plus rarement, surtout quand on parle français, cette prononciation devient celle du toponyme. Essaimé vers Liège et au delà, le nom se déformera en *Flagôtié*.

èmon *Jule del lête vôte* — soit par le nom du grand-père, de la grand-mère ou d'un ascendant : èmon *Kinèt*, èmon *Djôdjète* (fém. de *Djôdjè*, déformation de *Djôsèf*), èmon *Ane-Djène* ou *Addjène*, èmon *Djilèt*, èmon *Dispá*, èmon *Zabin* (diminutif d'Élisabeth). — Un Flagothier a épousé une Flagothier : c'est *Octâve di mon Tristân* ou *di mon Simon*, mari de *Florance di mon Adan*.

Valèriye Tatène, veuve, avait un fils que nous ne connaissions que sous le nom de *Djôsèf Tatène*.

Gérard Duchesne, époux de Cathérine X., était *Djèrà Catrène* ; elle, *Catrène Djèrà* ; les enfants : *Djôsèf Djèrà*, *Tchofile Djèrà*, *Frasîye Djèrà* etc.

Il y avait encore : *li blonc* (1) *Dubwès*, *li blonc Canèle* ou *l'blonc d'mon Adan* — èmon *l'tèheú* (*Fifine li tèheú*), èmon *l'coturi* (*Masseúr coturi*), èmon *l'marhá* — èmon *Cadjot*, èmon *Bouname*, èmon *Dj'han Djame*, èmon *Djame Houbêr*, èmon *Bombote* (tiré de Lambert?) — *Torine Poté* — *Torine dá vinta* (l.-d.), *Jean dá molin* (l.-d.), *Houbêr dal mote* (l.-d.), *Florance dal fontinne* (l.-d.) — *Napolèyon* (Joseph Fays) — èmon *Cacou* — *li bètchou* — *li rouche* — *li djambe di bwès* (accidenté à la carrière, il cheminait à l'aide d'un pilon).

Le fils D., notre condisciple, ne tolérait pas qu'on le blasonnât de *malton*, sobriquet de sa famille : il nous distribuait des claques furibondes quand il nous surprenait à *zâner* derrière son dos.

Chez Rutchiel, c'était èmon *l'cawi*. Parce que, assurait Henri Simon, l'un des ascendants avait été le dernier à porter la queue de cheveux tressés.

Tous ces surnoms — hormis *cacou* et *cacane* — sont de sens clair et leur origine — sauf pour *cacou*, *cacane* et *malton* — s'explique assez. Bien qu'ils n'eussent rien de grossier, sans cependant y mettre tous la fureur du *malton*,

(1) La nasale *ã* est inconnue.

les porteurs ne les aimaient guère. Le sobriquet collait tellement à l'individu et à la famille, qu'enfants nous ne connaissions que lui ; parmi les adultes, beaucoup n'en savaient guère plus.

Rappelons encore quatre sobriquets que nous avons vus naître... et mourir. A proximité de l'école, demeurait *Valèriye* à la gorge plantureuse : un jour, l'un de nous, garnement de douze ans, l'appela *li feume às grozès têtes...* et on l'imita pendant un bon bout de temps.

Le maçon Victor Flamand, qu'on employait dans notre famille, ne jurait que par *diâle m'empièce* : chez nous on ne le désignait qu'ainsi.

Mon frère étant immobilisé sur son lit par un accident à la jambe, mes parents, pour calmer sa turbulente impatience, prièrent Joseph Dumont de lui faire quelques visites avec son harmonica. Joseph, souvent éméché, n'en finissait pas de jouer *Violète*, une scie. Toujours en famille, nous lui appliquâmes le titre de son air préféré.

Un paroissien en démêlés avec le curé — saint homme, austère, long et sec comme une trique — l'affubla du sobriquet *Djâque li nâli*.

Valèriye às grozès têtes, *Diâle m'empièce*, *Violète*, *Djâque li nâli* n'ont pas franchi le cercle de l'école, de la famille ou du village : venus trop tard dans un monde trop vieux, ils pouvaient autrefois, avec un brin de chance, devenir nom de famille.

* * *

Dans un autre village à une lieue au nord de Liège, où nous avons résidé, nous avons relevé *Dj'han cotinåde*, *èmon Tatèt*, *èmon l'bètchou*, *èmon l'gros visèdje* et *èmon trô dè c...* Parmi les créations éphémères : un habitant est surnommé *Win'tér* parce qu'il a chanté jadis au Wintergarten, café de la ville. Un Potvin devient *Pot d'm...*, par antiphrase.

Un lecteur assidu de Xavier de Montépin, légèrement voûté, est *l'bossou Lagardère*. Un autre, c'est *li marquise di Pompadour*, parce que, ayant lu une biographie de l'illustre favorite, il aime en parler.

* * *

Un bond d'une vingtaine de kilomètres : nous sommes au seuil du Condroz, dans un hameau de 200 âmes, où nous avons fait de longs séjours. Nous relevons : *èmon l'neûr Houbêr*, *èmon l'blonc* (1), *èmon l'djène*, *èmon l'bleû* ; les deux premières épithètes sont relatives au poil ; les deux dernières, probablement, à la couleur du vêtement. Il y a encore *èmon rèquèdé* (fier dans sa mise) ou, en raccourci *èmon guèdé*, *èmon macascou*, *èmon l'curassier*, *èmon l'agent*, *èmon l'crolé* : on ne connaît pas l'origine de ces dénominations, elles sont héritées.

L'événement le plus fortuit est mis à profit par la malignité, la gouaillerie populaire. Un même sobriquet peut remonter à des causes différentes : un vénérable curé du Pays de Hervé est surnommé *Mazurka* parce que, affligé d'un tic nerveux, il tressaute à l'autel. Un habitant d'Aywaille reçoit le même surnom parce qu'il joue des airs de danse sur son accordéon (2).

III. « Lamaille », « Lamaye »

C'est le nom de plusieurs familles liégeoises ; c'est celui, entre autres, de l'auteur d'une spirituelle *paskèye* sur le Bourgogne (3).

(1) La nasale *â* n'existe pas.

(2) J. YERNAUX, dans *La Vie Wallonne* du 15 déc. 1936.

(3) Voy. V. CHAUVIN, *Joseph Lamaye* (1805-1884) dans l'*Annuaire de la SLW*, vol. 11, pp. 67-95. — Il va sans dire que notre Lamaye

Que signifie Lamaye? Est-ce, déterminé par l'article féminin français (1), le mot wallon *maye*, mine, air, ou *mâye*, marne; ou *mâye*, maille de filet; *mây*, pièce de monnaie? Ni la forme actuelle, ni les anciennes qu'on va produire, ne permettent de décider. On ne peut guère penser à *L'âmaye*, car on ne trouve pas de forme « Lamaye » qui révélerait une initiale longue.

Une branche de la famille de Fresne de Liers portait le surnom « le mailhe ». Elle était répandue au nord de Liège, entre la Meuse et le Geer. Elle y possédait des biens-fonds à Glons, à Liers, à Fexhe-Slins. Au XVII^e siècle, elle fournit des mayeurs, des échevins et des greffiers aux cours de justice de Fexhe-et-Slins, d'Oborne, de Boirs, de Voroux-lez-Liers, de Vottem.

Quelques mentions : « Eustatius, filius Eustatii quondam dicti Maille de Glons » 1317 PONC., *Fiefs*, 95 ; « Lambert Maille... Lambert Maille à Maille » 1387 *ibid.* 403 et 440 ; « Johan le mailhe » 1553 O Fexhe-et-Slins 12, 83 [A lire : *Dj'han l'mâye*] ; « Johan le mailhe » 1557 O Juprelle 9, 78 ; « au bouhon Maille, hauteur de Liers » 1600 O Fexhe-et-Slins 69, 114 v^o ; « Guilleame Maille » 1694 *ibid.* 62, 61 v^o ; dans « Johannis, filii Johannis Maieteal de Velrous » 1344 PONC., *Fiefs*, 403, — « mây'tê » semble bien un dérivé en *-eteau*.

Or, nous découvrons, dans le registre scabinal n^o 56 (années 1633-1643) de Fexhe-et-Slins, in fine, une note généalogique relative aux De Fresne de Liers, que nous reproduisons en partie. L'ancêtre serait Bertrand de Fraisne

n'a de commun que l'homophonie avec le sobriquet Lamaye que CHARLES BRUNEAU a relevé à Chooz-lez-Givet et dont il explique ainsi l'origine : un oncle, mort en 1910 à l'âge de 76 ans, employait, pour désigner les éphémères, la forme défigurée la *maye* du wallon *warmaye*. Voy. *Mélanges Haust*, Liège, 1939, p. 66.

(1) Comme dans Lamotte, Lassaut, Lamal, Lanoy ou Lannoye, Lavignette ou Delavignette, Larue etc., patronymes parallèles à Delmotte, Delsaut, Delmal, Delnoye, Delvignette, Delrue etc.

de Liers, chevalier, dont le fils Jean fut souverain secrétaire de Jacqueline de Bavière « ... et par après [Jean] fut m(aist)re d'ostel au duc de Closestre engloy et a rapporté l'excuission des armuryes dud^t ducq son m(aist)re sur unne jate de belle peinture, lequel armuryes et excuission sont esté, en l'an 1607, retrouvez ens fondemens de la maison du fraisne à Liers dit la maison m(aist)re d'ostel et le nom dud^t duck et les armuryes toutes aux vives. Notés que de cestuy Jan sont légitimement engendrés Simon de fraisne dit le m(aist)re d'ostel, à son temps mayeur de Murmorte, avec Jan Le maille de Liers, lequel Jan sauroit appelé Jean Le maye à raison delle maye à Liers qui luy fut donnée en mariaige... »

Il faut entendre que Jean a reçu, en dotation, les droits prélevés sur l'extraction de la marne dans la seigneurie de Liers. Qu'il en ait pris le surnom *dèl maye*, rien que de très naturel.

Observons toutefois : 1^o que la note est dubitative : « sauroit appelé Le maye » ; — 2^o que le père de « Jan Le maye » fut secrétaire de Jacqueline de Bavière, laquelle — s'il s'agit bien de la comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande — vécut de 1401 à 1436. Or, la première mention que nous avons produite témoigne que le surnom remonte au moins à 1317 et que dès 1344, si notre interprétation de « Maieal » est exacte, il apparaît déjà en dérivation ; — 3^o enfin que la forme redoublée « Maille a Maille » de 1387 reste une énigme, aussi bien que l'absence de l'article dans les formes de 1317, 1387, 1600, 1694.
